

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 24 FEVRIER 2011 - N° 35

L'an deux mil onze le vingt-quatre du mois de février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, convoqués par lettre le 17 février 2011, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de **Christian COUVERCELLE**, Maire.

Étaient présents :

**Philippe LERAY - Bruno DAUNOIS - Philippe GUICHARD, Adjoints**

**Michel BARAT - Stéphane SOUCHARD - Régine GALISSON - Odile LANDREAU - Florian MALZIS - Dominique MANCEAU, Conseillers municipaux**

Était absent :

**Cristian DUMA, Conseiller municipal**

Le Conseil municipal a désigné **Philippe GUICHARD, Adjoint, en qualité de secrétaire de séance.**

*Le procès verbal de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 25 février 2011.*

-----  
M. le Maire donne lecture du procès-verbal du Conseil municipal du 27 janvier 2011 qui est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire présente l'ordre du jour qui est approuvé. Il annonce la démission de deux autres conseillers municipaux : Mathieu TURLURE et Billy MOTAIS. Le Conseil municipal ayant perdu le quart de ses membres, il est obligatoire de procéder à une élection complémentaire. Celle-ci a été fixée par arrêté de M. le Préfet en date du 24 février 2011, les 20 et 27 mars 2011.

**I. ANIMATION - INFORMATION**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE la convention par laquelle la commune peut prétendre au versement par la CAF d'une prestation de service destinée à participer aux frais de fonctionnement des services et des équipements pour la période 2010/2011, dans tous ses termes et AUTORISE M. le Maire à la signer.

**II. AFFAIRES FONCIÈRES**

**III.**

**1) Convention d'occupation précaire avec l'exploitant agricole Jean-Michel HUET - secteur « La Pelleterie »**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la convention d'occupation précaire concernant la location à M. Jean-Michel HUET de la parcelle cadastrée AC 34, pour une superficie d'exploitation de 11 000 m<sup>2</sup>, dans le secteur de La Pelleterie.

**2) Convention d'occupation précaire avec l'exploitant Jean-Michel HUET - secteur « Les Dimetières »**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la convention d'occupation précaire concernant la location à M. Jean-Michel HUET des parcelles cadastrées ZI 159, 161 et 162, pour une superficie totale d'exploitation de 9 974 m<sup>2</sup>, dans le secteur des Dimetières.

**3) Convention d'occupation précaire avec l'exploitant Jean-Michel HUET - secteur « La Grande Pièce »**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la convention d'occupation précaire concernant la location à M. Jean-Michel HUET de la parcelle ZB 72, pour une superficie d'exploitation de 24 862 m<sup>2</sup>, dans le secteur de La Grande Pièce.

#### **IV. INTERCOMMUNALITÉ**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la convention avec ALM portant sur la réalisation de travaux d'aménagement et de mise en accessibilité des arrêts de bus situés sur la commune du Plessis-Grammoire et AUTORISE M. le Maire à signer la convention.

#### **V. PERSONNEL**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le CDG 49 pour la couverture des risques statutaires des agents permanents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et AUTORISE M. le Maire à signer la demande de consultation.

#### **VI. AFFAIRES GÉNÉRALES**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE le principe du recours à la dématérialisation pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, AUTORISE M. le Maire, à signer d'une part la convention avec la Préfecture et d'autre part un contrat avec une autorité de certification pour l'obtention d'un certificat électronique.

#### **VII. URBANISME**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de fixer le prix de vente TTC (avec TVA sur marge) du lot n°14 de la ZA « La Petite Boîtière », cadastré ZI 390, d'une superficie cessible de 2615 m<sup>2</sup>, à 65 524,58 € TTC.

#### **VIII. VOIRIE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE M. Le Maire à présenter le projet d'aménagement sécuritaire concernant la mise en place d'un plateau de ralentissement aux abords du groupe scolaire rue de la mairie, auprès du Conseil Général au titre des « Amendes de police » pour l'année 2011, et SOLLICITE le montant maximum de la subvention.

#### **IX. AFFAIRES SPORTIVES**

Le Conseil municipal, ADOPTE à l'unanimité, la somme de 4 040 € demandée à l'association Vitamine 8B au titre de sa participation dans les travaux d'extension du mur d'escalade.

#### **X. BÂTIMENT**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE l'avenant n° 1 au contrat du cabinet Bourbouze & Graindorge, relatif à la plus value de 5 900 € HT engendrée par la réalisation de diagnostics thermique et structurel sur le bâtiment de la mairie et AUTORISE M. le Maire à le signer.

#### **XI. QUESTIONS DIVERSES**

##### **- Déclaration d'Intention d'Aliéner**

M. le Maire porte à la connaissance des élus une déclaration d'intention d'aliéner relative :

- ✚ M. GUICHARD Philippe, 5 rue des Tilleuls à M. et Mme BOULNOIS Johan pour un terrain de 406 m<sup>2</sup> dont une surface habitable de 110 m<sup>2</sup>, cadastré AB 43,
- ✚ Consorts HOCDE, 7, rue de Baulieu à M. KOURISNA et Mlle SASSI pour un terrain de 1600 m<sup>2</sup> dont une surface habitable de 140 m<sup>2</sup>, cadastré AB 139,
- ✚ M. TEROUANNE Mathieu, 5 rue d'Helminthie à M. PASGRIMAUD pour un terrain de 1050 m<sup>2</sup> dont une surface habitable de 140 m<sup>2</sup>, cadastré AA 77,
- ✚ M. POIRIER Didier, 12, rue du Chêne Vert à M. DESSABLES et Mlle RIOU pour un terrain de 428 m<sup>2</sup>, cadastré AA 205.

**Le Conseil municipal DÉCIDE de ne pas préempter.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05*

**La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le mercredi 30 mars 2011 à 20 h 30.**